



Association SEVES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



28 rue du Chemin Vert, 75011 Paris
N°Siret : 51361102000035
Tél. : +33(0)70-72-53-40
Mail : contact@asso-seves.org

*Certifié conforme
Approuvé en Assemblée Générale
A Paris le 17/05/2023*

Exercice clos le 31 décembre 2022

Association SEVES
28 rue du chemin vert
75011 - PARIS

*Ce rapport contient 5 pages en dehors des comptes annuels annexés
soumis au visa du commissaire aux comptes*

EP

Association SEVES

28 rue du chemin vert
75011 - PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de l'association SEVES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SEVES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



183 cours du Médoc - BP 10125 - 33041 BORDEAUX Cedex / Téléphone : 05 57 81 02 60 / Télécopie : 05 57 81 02 70

SARL AU CAPITAL DE 270 600 € / SIRET 402 893 309 00052 / NAF 6920Z

AUDECA Fabre Noutary & Associés, société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Grande Aquitaine

EP

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les fonds dédiés inscrits au passif de l'association s'élèvent à 4 353 458 €.

La note "Tableau de suivi des subventions d'exploitation" expose le détail des fonds dédiés de l'association SEVES au 31 décembre 2022.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons mis en œuvre des tests afin de vérifier par sondage la correcte valorisation de ces éléments.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux,
Le 2 mai 2023

Pour **AUDECA Fabre Noutary & Associés**
Commissaire aux comptes



Stéphan KONTOWICZ
Associé, gérant



183 cours du Médoc - BP 10125 - 33041 BORDEAUX Cedex / Téléphone : 05 57 81 02 60 / Télécopie : 05 57 81 02 70

SARL AU CAPITAL DE 270 600 € / SIRET 402 893 309 00052 / NAF 6920Z

AUDECA Fabre Noutary & Associés, société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Grande Aquitaine

EP

BILAN ACTIF

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilitisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	429,48	429,48		
Autres				
Immobilitisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilitisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	8 847,36	5 316,20	3 531,16	2 817,76
Immobilitisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilitisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 326,67		1 326,67	1 723,04
TOTAL (I)	10 603,51	5 745,68	4 857,83	4 540,80
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				17 000,00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	3 490 002,09		3 490 002,09	1 821 682,83
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 212 890,48		1 212 890,48	925 629,99
Charges constatées d'avance	8 196,71		8 196,71	7 953,61
TOTAL (II)	4 711 089,28		4 711 089,28	2 772 266,43
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 721 692,79	5 745,68	4 715 947,11	2 776 807,23



28 rue du Chemin Vert, 75011 Paris
N° Siret : 51361102000035
Tél. : +33(0)70-72-53-40
Mail : contact@asso-seves.org

EP

BILAN PASSIF

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	91 198,47	92 875,30
Excédent ou déficit de l'exercice	7 588,08	-1 676,83
<i>Situation nette (sous total)</i>	98 786,55	91 198,47
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	98 786,55	91 198,47
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	4 353 458,92	2 597 034,39
TOTAL (II)	4 353 458,92	2 597 034,39
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	210 303,57	43 648,62
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	53 398,07	44 925,75
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	263 701,64	88 574,37
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 715 947,11	2 776 807,23



28 rue du Chemin Vert, 75011 Paris
N° Siret : 51361102000035
Tél. : +33(0)70-72-53-40
Mail : contact@asso-seves.org

SEVES

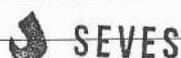
EP

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	590,00	935,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	19 870,00	77 000,00
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 699 733,69	1 989 173,65
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 600,00	2 700,00
Utilisations des fonds dédiés	1 430 015,09	950 661,40
Autres produits	5,73	33,42
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 153 814,51	3 020 503,47
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 601 015,75	967 597,75
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	5 910,18	2 592,10
Salaires et traitements	259 841,35	213 569,71
Charges sociales	93 856,48	80 318,99
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 587,12	1 076,00
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	3 186 439,62	1 758 203,88
Autres charges	2,36	26,05
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	5 148 652,86	3 023 384,48
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	5 161,65	-2 881,01
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 460,44	741,14
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 460,44	741,14
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 460,44	741,14



28 rue du Chemin Vert, 75011 Paris
N° Siret : 51361102000035
Tél. : +33(0)70-72-53-40
Mail : contact@asso-seves.org

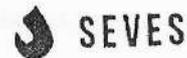
EP

COMPTE DE RÉSULTAT

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	6 622,09	-2 139,87
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 783,76	787,04
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	2 783,76	787,04
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 125,33	
Sur opérations en capital	599,44	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	1 724,77	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 058,99	787,04
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	93,00	324,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	5 158 058,71	3 022 031,65
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	5 150 470,63	3 023 708,48
EXCÉDENT OU DÉFICIT	7 588,08	-1 676,83
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	22 265,00	17 319,00
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	22 265,00	17 319,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	22 265,00	17 319,00
TOTAL	22 265,00	17 319,00
TOTAL	7 588,08	-1 676,83



SEVES
28 rue du Chemin Vert, 75011 Paris
N°Siret : 51361102000035
Tél. : +33(0)70-72-53-40
Mail : contact@asso-seves.org

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'association Systèmes Economiquement Viables pour l'Eau aux Suds (SEVES), créée en 2007 et dont le siège est à Paris, a pour objectifs de favoriser un accès durable à l'eau et l'assainissement dans des villages et petits centres urbains de pays d'Afrique subsaharienne en appuyant des initiatives locales et économiquement viables ; et de sensibiliser les populations et les acteurs politiques et économiques du Nord et du Sud sur les moyens permettant l'organisation de services publics de l'eau et de l'assainissement pérennes et de qualité.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

En conformité avec la stratégie nationale de chaque pays et dans le cadre de partenariats multi acteurs, SEVES combine une approche de développement de l'accès aux services locaux d'eau et d'assainissement (infrastructures, modes de gestion) et des expérimentations, des innovations, des actions de structuration et de renforcement des acteurs visant à un développement local et endogène des services après les projets, et de capitalisation d'expériences.

SEVES accompagne le renforcement : de la (1) maîtrise d'ouvrage locale à travers la mise en place et/ou le renforcement d'intercommunalités, la mise en place de services techniques, d'outils de planification et de suivi des services, de cadres de suivi de la gestion déléguée ; des (2) exploitants dans leur gestion technique, commerciale et financière ; des (3) opérateurs de suivi technique et financier dans leur rôle d'audit et d'appui conseil ; des (4) organisations de représentation des usagers dans leur rôle de contrôle local, de suivi et de plaidoyer.

SEVES diffuse enfin auprès des autorités nationales, des capitalisations d'expériences favorisant les possibilités de passage à l'échelle.

Les moyens mis en oeuvre :

L'équipe est composée de :

- * 11 collaborateurs dont
 - 7 salariés au siège,
 - 1 salarié au Togo
 - 1 salarié au Niger
 - 2 volontaires de solidarité internationale basés au Togo et Niger

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 4 715 947,11 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 7 588,08 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 17/03/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les projets portés par l'association au Mali sont suspendus depuis le 23/11/2022

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2022 au 31/12/2022

- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau et informat

3 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	429			
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	6 547		2 900	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL		6 547		2 900	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations						
Autres titres immobilisés			1 723			
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL			1 723			
TOTAL GENERAL			8 700		2 900	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			429	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers	600		8 847	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL		600		8 847	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés		396		1 327	
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL			396		1 327	
TOTAL GENERAL			996		10 604	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		429			429
TOTAL		429			429
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	3 730	1 587	1	5 316
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		3 730	1 587	1	5 316
TOTAL GENERAL		4 159	1 587	1	5 746

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE
En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 327		1 327
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	2 891 800	2 891 800	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	598 202	598 202		
Charges constatées d'avance	8 197	8 197		
TOTAUX		3 499 525	3 498 199	1 327
Renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	8 197
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	8 197

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 891 800
Disponibilités	
TOTAL	2 891 800

ANNEXE
En Euro

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Report à nouveau	92 875,30		92 875,30			1 676,83	91 198,47
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 676,83		-1 676,83		7 588,08	-1 676,83	7 588,08
TOTAUX	91 198,47		91 198,47		7 588,08		98 786,55

ANNEXE

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice		Report	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global		Dont remboursements	Montant global
Fonds dédiés - TOGO	28 746,56		28 746,56	14 152,30			14 594,26	
Fonds dédiés - Montreuil Assainissement	2 006,16		2 006,16	2 006,16				
Fonds dédiés - Aix Marseille	5 616,31		5 616,31	5 616,31				
Fonds dédiés - NIGPACK2AESN20	125 599,39		125 599,39	43 203,48			82 395,91	
Fonds dédiés - TOGVOSYCTOM20	103 405,34		103 405,34	28 092,72			75 312,62	
Fonds dédiés - TOGPASPAESN	209 842,90		209 842,90	138 289,81			71 553,09	
Fonds dédiés - MALACCEAUAMP	52 402,39		52 402,39	52 402,39				
Fonds dédiés - TOGASPEVSED20	1 407,25		1 407,25	1 407,25				
Fonds dédiés - TOGPASPEWDP20	89 398,21		89 398,21	29 252,39			60 145,82	
Fonds dédiés - TOGVOAESN20	145 904,08		145 904,08	31 986,58			113 917,50	
Fonds dédiés - MALTROUAJTF	17 591,19		17 591,19	17 591,19				
Fonds dédiés - MALACCEAUARMC	55 579,91		55 579,91	55 579,91				
Fonds dédiés - MALACCEAUJGL	15 214,15		15 214,15	15 214,15				
Fonds dédiés - MALACCEAUASKDF	7 290,42		7 290,42	17 777,42		10 487,00		
Fonds dédiés - MALP2EAUSED21	61 701,00		61 701,00	40 814,09			20 886,91	
Fonds dédiés - MALKAYEDIASED21	94 983,61		94 983,61	94 983,61				
Fonds dédiés - NIGPACK2SED21	215 351,91		215 351,91	215 351,91				
Fonds dédiés - MALTRCUSED21	16 680,02		16 680,02	16 680,02				
Fonds dédiés - TCHREASED21-17	65 057,47		65 057,47	54 025,32			11 032,15	
Fonds dédiés - TOGREALSED21	63 750,14		63 750,14	27 066,90			36 683,24	
Fonds dédiés - MALKAYEDIAESN21	127 109,66		127 109,66	98 820,55			28 289,11	
Fonds dédiés - NIGPACK2AESN21	250 323,90		250 323,90	190 707,06			59 616,84	
Fonds dédiés - TOGREALAESN22	70 000,00		70 000,00	11 452,85			58 547,15	
Fonds dédiés - NIGALMEAAFDF	750 000,00		750 000,00	220 650,53			529 349,47	
Fonds dédiés - MALKAYEDIAIASP	2 072,52		2 072,52	2 072,52		58 000,00	58 000,00	

ANNEXE

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

	20 000,00	20 000,00	15 304,67	4 695,33
Fonds dédiés - TCHREASIGE1F21				151 350,68
Fonds dédiés - TOGVOAESN22				108 161,74
Fonds dédiés - TCHREAESN22				198 061,80
Fonds dédiés - NIGPACK2AESN22				250 200,00
Fonds dédiés - MALKAYEDIAESN22				218 037,76
Fonds dédiés - TCHREAESN23				128 925,59
Fonds dédiés - MALPOSEDAESN				87 267,59
Fonds dédiés - NIGPACK2SED22				126 695,70
Fonds dédiés - TOGVOSED22				145 138,48
Fonds dédiés - MALKAYEDIASED22				37 711,24
Fonds dédiés - MALTROUSED22				84 075,67
Fonds dédiés - TCHREASED22-22				976 390,38
Fonds dédiés - TCHREAAFD22				243 748,04
Fonds dédiés - ALLVITOL				91 075,00
Fonds dédiés - MALPOSEDIDF				5 000,00
Fonds dédiés - MALACCEAUSTDENIS				17 719,41
Fonds dédiés - MALATMONTREUIL				100 000,00
Fonds dédiés - TOGVOVP22				50 290,00
Fonds dédiés - MALPOSEDUTVDF				93 510,54
Fonds dédiés - TOGVOSYCTOM22				15 080,00
Fonds dédiés - MALACCEAULYON2				
TOTAL	2 597 034,4	2 597 034,4	1 440 502,0	4 353 459,0

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

	Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur apports			
Sur subventions de fonctionnement		3 186 439,62	1 758 203,88
Sur dons manuels			
Sur legs et donations			
TOTAL		3 186 439,62	1 758 203,88

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	210 304	210 304		
Personnel & comptes rattachés	17 478	17 478		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	30 534	30 534		
Etat & Impôts sur les bénéfices	240	240		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	5 145	5 145		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	263 702	263 702		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE
 En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 856
Dettes fiscales et sociales	27 517
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

164 373

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
Certification des comptes	3 586	3 554
TOTAL	3 586	3 554

ANNEXE

En Euro

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

LES EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :	9,00	5,00
Ingénieurs et cadres	9,00	5,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		